

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7401227501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7401227501>

Cette annonce a été mise en ligne le **26 mars 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 20 mars 2025, à ANGERS.

Dénomination : RimmoTELY Academy.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 14 rue Brault, 49000 Angers.

Objet : La réalisation de prestations de coaching et conseil en ligne dans le secteur de l'immobilier et les secteurs attenants L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou parties, et l'échange de tous terrains et immeubles, droits sociaux de sociétés immobilières. Toutes divisions et appropriations desdits terrains et immeubles, droits sociaux de sociétés immobilières. La construction, après démolition de bâtiments existants s'il y a lieu, et l'aménagement sur ces terrains d'immeubles individuels ou collectifs. L'entreprise de tous équipements, travaux de voiries, canalisations d'eau, d'égouts, de gaz et d'installations d'éclairage. La souscription d'emprunt avec ou sans garantie hypothécaire nécessaire à la réalisation de l'objet social. L'aménagement, la rénovation, la restauration de tous immeubles, maisons de rapport, hôtels ou maisons meublées, leur location ou leur vente. En général, toutes opérations de marchands de biens et de lotisseurs. La gestion et l'entretien de ces biens, meubles ou immeubles, et la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration et installation nouvelle. Toutes prestations de service se rapportant à la vente, l'achat, la location, l'échange de tous droits immobiliers ou droits sociaux de sociétés immobilières, l'évaluation, l'expertise de ces biens, à quelque fin que ce soit, l'étude et la réalisation de toutes opérations. La constitution de tous syndicats, participations ou sociétés sous toute forme, la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit, notamment par voie d'apport, participation, souscription ou achat d'actions, d'obligations ou de tous titres

quelconques, ou encore sous la forme de commandite dans toutes les entreprises ou sociétés ayant un objet principal ou secondaire se rattachant directement ou indirectement à celui de la présente société ou de nature à favoriser le développement de ses affaires. Et généralement toutes opérations quelconques, mobilières, immobilières ou financières se rapportant, directement ou indirectement, à l'objet social ou destinées à en permettre la réalisation..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 60000 euros

Cession d'actions et agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés suivant les modalités prévues pour les décisions collectives des associés..

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : FG TAILLEFOOT EURL

8 Place Monseigneur Rumeau 49100 Angers immatriculée au RCS d'Angers sous le numéro 951109388.

Représentant permanent : Frédéric TAILPIED.

La société sera immatriculée au RCS d'Angers.

Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex